



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 4 NOVEMBRE 2016

Présents : M. Didier BOUILLOT, Maire de Succieu ; Mme Corinne PAQUIER, adjointe aux affaires scolaires ; Mme Julia SORLIN, conseillère municipale ; Mme Simone NEURY, Déléguée Départementale de l'Education Nationale ; M. Jean-Luc BERLAND, parent délégué ; M. Sébastien CHALESSIN, parent délégué ; Mme Ingrid PAOLANTONACCI, parent délégué ; Mme Céline ANDRIEUX, directrice de l'école de Succieu ; Mme Céline DUMONTEIL, enseignante ; Mme Laëtitia LANFREY, enseignante ; Mme Isabelle GARCIA, ATSEM.

Excusées : Mme GRANGE, Inspectrice de l'Education Nationale ; Mme RODRIGUES, enseignante.

1. Résultats des élections de parents d'élèves.

On note un taux de participation aux élections de 58,51 % soit 55 votants pour 94 électeurs inscrits, 44 suffrages exprimés. Ce taux a légèrement diminué : il était de 66,33 % l'année dernière. A noter que, comme chaque année, la presque totalité des votes a été effectuée par correspondance.

Les représentants de parents d'élèves élus pour cette année sont donc constitués de trois titulaires : **M. Jean-Luc BERLAND, M. Sébastien CHALESSIN et Mme Ingrid PAOLANTONACCI.**

Les parents délégués élus représentent l'ensemble des parents de l'école au conseil d'école qui se réunit trois fois par an pour aborder des sujets qui concernent la vie de l'école.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement les parents élus.

2. Effectifs de l'école.

L'effectif actuel est de 64 enfants inscrits qui sont répartis ainsi :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectifs	7	4	11	10	12	11	4	5

Il y a donc 22 élèves dans la classe de Mme LANFREY qui regroupe les PS-MS-GS,

22 élèves dans la classe de Mme ANDRIEUX qui regroupe les CP-CE1,

20 élèves dans la classe de Mme DUMONTEIL qui regroupe les CE2-CM1-CM2.

Dans la classe de maternelle, Mme LANFREY ne travaillant pas le mardi, c'est Mme RODRIGUES qui enseigne aux élèves ce jour-là.

Une nouvelle élève arrivera en MS au début du mois de janvier.

Une question de parents concerne les effectifs de fin d'année dernière. La directrice les renvoie au compte-rendu du Conseil d'Ecole du 27 mai 2016. Il faut également ajouter 5 départs et 4 arrivées qui ont eu lieu au mois de juin. Comme dans toutes les écoles, il y a des mouvements de familles qui déménagent ou emménagent sur le village.

3. Bilan de la coopérative scolaire 2015-2016.

Le bilan financier, réalisé par Mme ANDRIEUX, a été vérifié par Mme LANFREY.

Report de l'année précédente (2014-2015) : **1 075,60 €**

Total des dépenses : **1 784,86 €**

Total des recettes : **1 856,50 €**

Crédit : **71,64 €**

Report pour cette année (2016-2017) : **1 147,24 €**

Pour l'année dernière, les principales opérations recettes de la Coopérative étaient les cotisations de rentrée, la vente des gâteaux de Noël fabriqués par les élèves de maternelle, le prix des DDEN, la vente des photos scolaires.

Les dépenses étaient l'assurance établissement, l'adhésion à l'OCCE, les livres du Prix Nord-Isère, les goûters exceptionnels, les fournitures de certaines activités manuelles, des jeux de cour de récréation, la participation au projet théâtre.

4. Règlement intérieur.

Il n'y a pas de changement par rapport à l'année dernière. La Charte de la laïcité à l'école sera annexée au règlement.

Quelques rappels :

- Les absences doivent être signalées par téléphone puis par écrit pour tous les enfants. A partir de 4 demi-journées d'absence sans excuse valable dans le mois, l'équipe éducative doit convoquer les parents. A partir de 18 demi-journées d'absence sans excuse valable cumulées depuis le début de l'année, la Directrice doit transmettre un dossier de signalement d'absentéisme à l'Inspectrice d'Académie.
- Les enfants arrivant en retard à l'école doivent être accompagnés jusqu'au portail de l'école (et non laissé sur le parking pour l'école élémentaire).
- Les parents doivent apposer systématiquement leur signature sur le cahier de liaison.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité par les membres du Conseil d'Ecole.

5. Sécurité.

Cette année, nous aurons trois exercices incendie et trois exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté). Le premier exercice incendie a eu lieu le jeudi 8 septembre à l'école élémentaire et le mercredi 28 septembre à l'école maternelle. Tout s'est bien passé. Les élèves ont reconnu le signal et ont évacué dans le calme.

Le premier exercice PPMS de type « attentat-intrusion » a eu lieu le lundi 17 octobre. Les élèves ont réagi au signal, ont gardé leur calme et ont évacué les classes dans le silence.

Pour l'école maternelle, les enseignantes demandent qu'une clé de la porte du rez-de-chaussée de la mairie soit accrochée dans la classe en cas de besoin d'évacuer sur la route à un moment où la mairie est fermée.

Les familles avaient été informées au préalable. Un Guide des Parents d'élèves est consultable sur le site <http://www.education.gouv.fr>. Il est également rappelé aux parents qu'en cas de déclenchement du Plan Particulier de Mise en Sûreté, il leur est demandé de ne pas venir à l'école, de ne pas téléphoner à l'école (pour ne pas encombrer les lignes téléphoniques pour que les secours puissent nous joindre) et d'écouter les radios (France Inter et France Bleu Isère).


Les enseignantes s'interrogent sur le fait que les élèves d'élémentaire sont parfois obligés d'ouvrir le portail à des personnes inconnues (par exemple des livreurs) pour lesquelles l'identité ne peut être vérifiée à distance. Une affiche sera posée près du portail afin de rediriger les livraisons vers la Mairie.

La Municipalité souhaite engager une réflexion approfondie sur les points qui peuvent être améliorés dans les locaux. Une réflexion aura également lieu sur le projet de la nouvelle école.





La Directrice prendra contact avec la Gendarmerie afin d'obtenir des conseils pour améliorer ce PPMS.

Quelques rappels concernant le Plan Vigipirate :




SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES






POUR VOTRE SÉCURITÉ

 Accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement	 Contrôle visuel des sacs
 Vérification systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement	 Organisation d'exercices de sécurité



LES BONS RÉFLEXES

 Éviter les attroupements devant l'établissement	 Ne pas stationner devant l'établissement à la dépose ou à la récupération de l'élève
 Signaler tout comportement ou objet suspect	

SONT AUTORISÉS

 Les sorties scolaires régulières et occasionnelles	 Les événements ouverts au public au sein de l'établissement sous réserve de l'avis du Préfet
 Les voyages scolaires sous réserve de l'avis du Recteur	

Consignes applicables en date du 2 décembre 2015



6. Activités pédagogiques complémentaires.

Comme l'année dernière, elles ont lieu le lundi et le vendredi, de 11h30 à 12h ainsi que le lundi, de 15h à 15h30. Elles peuvent répondre à trois besoins :

- Une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages,
- Une aide au travail personnel (travail sur la méthodologie),
- Une activité prévue par le projet d'école (activités artistiques et culturelles, des activités linguistiques et langagières, des activités sportives).

Les élèves retenus sont choisis par les enseignantes mais ce sont les parents qui donnent leur autorisation.

Les élèves qui doivent se rendre à la cantine ou aux TAP après ces activités pédagogiques complémentaires seront accompagnés par les enseignantes ou par Muriel.

7. Projets prévus pour l'année 2016-2017.

➤ Interventions EPS de la Fraternelle et bibliothèque de Nivolas :

Pour les élèves de CP au CM2, les interventions sport de la Fraternelle auront lieu aux périodes suivantes :

- Période 2 : un cycle gymnastique aura lieu les jeudis matins avec Mickaël GESLAND à la salle de gym de Nivolas, en parallèle avec la fréquentation de la bibliothèque municipale, les jeudis matins.
- Périodes 3 et 4 : les interventions auront lieu les jeudis après-midis avec le même intervenant à la salle des fêtes de Succieu. Les activités restent à définir.

Ces interventions sont financées par la Municipalité.

➤ Projet « Musiques et danses trad' » :

Dans le cadre du Plan Local d'Education Artistique, les élèves de CP au CM2 ont été choisis par la CAPI pour participer à des séances d'apprentissage sur les musiques et les danses traditionnelles. Une artiste du Conservatoire de Bourgoin, Christel FATON, intervient sur l'école pendant 1h30 pour la classe de CE2-CM1-CM2 et pendant 1 heure pour la classe de CP-CE1 tous les mercredis matins de l'année scolaire afin d'aider les enseignantes à préparer le spectacle de fin d'année.

Le budget est entièrement pris en charge par la CAPI.

La Municipalité informe le Conseil d'Ecole qu'un camion numérique sera de passage sur la commune de Succieu. Les Abattoirs proposeront au mois de février ou mars une découverte des arts numériques sur une journée et le financement sera entièrement pris en charge par la DRAC et le Département.

➤ Bulletin municipal :

Chaque classe rédigera une page qui sera rendue avant le 15 novembre.

➤ Fête de Noël :

Les élèves de l'école prépareront une chanson par classe et une chanson collective qu'ils présenteront le vendredi 16 décembre lors d'une fête organisée par le Sou des Ecoles.

➤ Journée environnement.nette :

Les élèves de PS au CM2 participeront à cette journée de nettoyage du village de Succieu qui aura lieu le mercredi 22 mars. Un repli est prévu le mercredi 27 mars en cas de mauvais temps.

➤ Piscine :

Les élèves de CP-CE1 iront à la piscine Tournesol de Bourgoin du 10 mars au 2 juin inclus. Les séances auront lieu tous les vendredis matins, de 9h40 à 10h20.

Ces séances sont financées par la Municipalité.

Une question de parents concerne l'hygiène à la piscine de Bourgoin et le fait que certains élèves aient attrapé des verrues l'année dernière. La directrice a fait remonter ces remarques à la Conseillère de Circonscription EPS qui a fait suivre le mail au chef de bassin de la piscine. Ce dernier atteste que toutes les règles d'hygiène et de sécurité imposées par la réglementation sont respectées.

Pour les séances à venir, le Conseil d'Ecole propose aux familles qui le souhaitent d'acheter des chaussettes en latex afin de limiter la propagation du virus.

➤ Spectacles de la CAPI :

Tous les élèves de l'école assisteront à un spectacle. Le transport sera financé par la CAPI. Le Sou des Ecoles financera l'entrée du spectacle.

Les élèves de maternelle iront voir le spectacle « Groink » l'après-midi du jeudi 6 avril.

Les élèves de CP à CM2 iront voir le spectacle « Le carnaval jazz des animaux » l'après-midi du jeudi 26 janvier.

➤ Prix Nord-Isère :

Les élèves de CP au CM2 liront quatre livres adaptés au niveau de chaque classe. Ensuite les élèves échangeront sur leurs impressions vis-à-vis des livres lus et, en fin d'année, ils voteront individuellement pour leur livre préféré.

➤ Classe de découverte :

Les élèves de CP à CM2 partiront au centre du Balcon Est du Vercors à St Andéol (38) du lundi 15 au jeudi 18 mai. Les parents seront prochainement invités à une réunion de présentation durant laquelle ils pourront poser toutes leurs questions.

➤ Sortie sur le thème des ânes :

La sortie se déroulera pour les élèves de PS à GS. Le lieu et la date restent à définir.

➤ Kermesse et spectacle de fin d'année :

Ils auront lieu le matin du samedi 24 juin. Les élèves feront un retour sur les projets de l'année.

Les enseignantes rappellent que sans les efforts du Sou des Ecoles de Succieu, il serait impossible de financer autant de sorties sur une année. Un grand merci au nouveau bureau et à toutes les personnes qui donnent de leur temps.

➤ TAP :

Les parents se demandent comment joindre une personne de la Mairie le lundi après-midi pour récupérer en urgence un enfant ou prévenir d'un retard. La Municipalité va réfléchir à une solution.

Le PEDT (Projet Educatif Territorial) a été mis en place pour une durée de 3 ans et prendra fin en juillet 2017. Les communes qui avaient adhérees à ce projet (les communes du Val d'Agny, Chèzeneuve et Crachier) sont en train de faire un bilan sur l'organisation des TAP. Elles devront ensuite se poser la question de l'évolution pour les années à venir. La Mairie de Succieu fait part de son bilan plutôt positif. Les parents qui le souhaitent peuvent faire remonter leurs remarques à la Municipalité.

➤ Garderie :

Les familles souhaiteraient qu'un temps d'accompagnement pour de l'aide aux devoirs soit mis en place. La Mairie réfléchit à la question pour voir ce qui est envisageable d'un point de vue législatif, budgétaire, etc.

Le créneau de base de la garderie est passé de 30 minutes à 1 heure pour faciliter la gestion des départs des enfants. En effet, la fréquentation de la garderie a fortement augmenté.

8. Travaux et besoins de l'école.

L'équipe enseignante remercie vivement la municipalité pour l'écoute et la rapidité d'exécution des travaux demandés :

Maternelle :

- Le point de rassemblement qui avait disparu dans la cour de l'école maternelle a été remis.
- Des tapis ont été posés sous les lavabos car le sol était glissant lorsqu'il est mouillé.
- La connexion Internet qui ne fonctionnait plus a été rétablie.
- L'imprimante qui n'était plus connectée à l'ordinateur fonctionne à nouveau.

Elémentaire :

- L'imprimante du bureau de direction a été changée.
- Les crochets du portail et les margelles ont été réparés.
- Un haut-parleur a été acheté pour le TBI.
- Les cartons et l'ancienne imprimante du bureau de direction ont été évacués pendant les vacances.
- Le store extérieur de la porte de sortie de secours du bas a été réparé. Les enseignantes demandent à ce qu'il soit enlevé car il n'est plus utile depuis la pose des stores intérieurs.

Les deux écoles :

- Les trois classes ont été aménagées pendant l'été afin de préparer la rentrée.
- La société Numerik's est venue faire de la maintenance informatique avant la rentrée. Certains problèmes repérés sur les ordinateurs et le TBI ont été réglés. Mais d'autres soucis sont arrivés très vite à la rentrée.
- Le complément de matériel pour le PPMS (téléphones filaires, piles pour les postes radio en cas de coupure d'électricité) a été fourni par la Mairie.

Un remerciement est adressé à la municipalité pour les efforts entrepris et à M. VEYET, employé municipal, pour les petits travaux réalisés au quotidien.

Demandes nouveaux travaux ou nouveaux besoins :

Maternelle :

- Le temps d'échange entre Mme LANFREY et Mme GARCIA n'est que de 5 minutes chaque matin avant l'arrivée des élèves. Mme LANFREY demande s'il ne pourrait pas être un peu augmenté. La Municipalité propose de réfléchir à cette question mais il paraît compliqué de trouver 5 minutes à récupérer à un autre moment dans la journée.

Elémentaire :

- Le portail permettant l'accès à l'arrière du bâtiment ne peut plus être ouvert correctement : la poignée et le verrou doivent être revus.
- Le néon de la classe du bas est parfois très bruyant. L'intervention d'un électricien est à envisager.
- Les activités informatiques menées en classe sont très difficiles à mettre en place car les applications utilisées au quotidien sont régulièrement bloquées. La société Numerik's sera contactée.

Les deux écoles :

- Des vols ont été commis après l'école (deux ballons de basket en élémentaire, un vélo et une trottinette en maternelle).
- La commande de pharmacie passée par la Mairie a été très longue à arriver. Les enseignantes n'avaient plus aucune compresse. Il manque des choses par rapport aux commandes des années précédentes (environ 400 compresses, etc.).

A noter : les deux prochains Conseils d'Ecole auront lieu
le vendredi 17 février 2017 et le vendredi 9 juin mai 2017, de 18 heures à 20 heures.